



**+ 10 % d'augmentation  
immédiate en 2024  
de nos retraites et pensions**

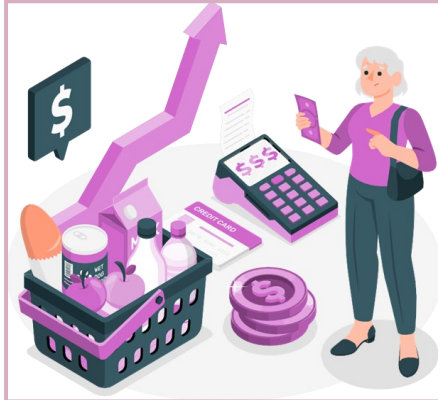
**Ce n'est que justice sociale  
pour bien vivre sa retraite**

## Le 26 Mars

**Manifestons pour la défense de notre pouvoir d'achat !**

En 2022 : 5,1% au 1<sup>er</sup> novembre, pour 2023 : 5,3% au 1<sup>er</sup> Janvier 2024. **En 2024 aucune revalorisation de prévue ! Le compte n'y est pas !**

**C'est loin de compenser les pertes réelles de pouvoir d'achat que subissent les personnes retraitées.**



⇒ **Hausse de l'électricité : + 4 % en février 2022, + 26,6% en 2023, + 10 % au 1<sup>er</sup> février 2024 soit 44% en 3 ans et + 70 % en 10 ans.** Poste DE PLUS EN PLUS important pour les ménages et surtout pour les personnes qui vivent seules.

⇒ **Hausse du prix du gaz : + 67% en 2022, baisse de 14% en 2023 puis nouvelle hausse prévue entre 5 et 10% en juillet 2024...**

Au quotidien, cela devient de plus en plus difficile pour s'alimenter convenablement : **une hausse moyenne de + 23% en deux ans sur l'alimentation générale.**

Pas étonnant que de plus en plus de personnes retraitées et notamment celles et ceux qui vivent seuls rejoignent la liste des bénéficiaires de l'aide alimentaire. **L'inflation ces dernières années a généré de nouvelles baisses de revenus.**

Le coût du logement que l'on soit locataire ou propriétaire ne cesse de croître avec une augmentation importante des charges en lien avec le coût de l'énergie.

Dans le domaine de la santé : le Président

Macron a décidé de baisser les dépenses de santé de 1% et **doubler le forfait sur les boîtes de médicaments de 0,50 € à 1 € et passer de 1 à 2 € sur les consultations, et de 2 à 4 € la participation pour le transport des malades** au prétexte de responsabiliser les assurés sociaux.

Comme si c'étaient les malades qui prescrivait leur ordonnance. Ces mesures touchent essentiellement les personnes retraitées qui par nature ont le plus besoin de soins.

# Les mutuelles ne cessent d'augmenter et cela remet en cause l'accès à la santé !

De nombreuses personnes retraitées abandonnent leur mutuelle car trop chère ou diminuent le niveau de leurs remboursements. Et pour beaucoup, Il devient également de plus en plus difficile de se soigner, à la fois par le manque de médecins et de spécialistes, mais aussi en raison des dépassements d'honoraires inacceptables..

**Aujourd'hui, 50 % des 17,3 millions des personnes retraitées ont des pensions en dessous du Smic et 1,7 million sont considérées comme pauvres. C'est-à-dire avec des retraites inférieures à 965 €... Elles sont également les victimes de la précarité énergétique.** Le taux de pauvreté des personnes retraitées, notamment parmi les femmes est en constante augmentation depuis des années.

**L'Orne n'échappe pas à la règle, elle arrive même dans le bas du tableau !**

**Ce n'est pas la crise pour tout le monde, les sociétés du CAC 40 ont distribué 97,1 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires. Ils ont doublé en 3ans.**

**Ces 97,1 milliards sont l'équivalent de la construction de 750 hôpitaux.**

**Ces supers profits sont responsables de la moitié de l'inflation.**

**La France est le troisième pays au monde pour avoir le plus de millionnaires (plus de 25 000 en 2023).**

**C'est sans compter la hausse des dépenses militaires qui vont augmenter de 40% (+ 118 milliards).**

Preuve que les moyens existent pour financer une loi « grand âge » qui n'en finit pas d'être reportée. De plus, cela permettrait d'assurer une fin de vie digne tout en permettant la création de 200 000 emplois et la redynamisation du service public de santé.

## **Nous exigeons :**

- **Une augmentation immédiate des retraites de 10 %,**
- **Pas une retraite en dessous du SMIC brut à 2000 € (1650 € net) pour une carrière complète,**
- **Une véritable prise en charge de la perte d'autonomie** par une loi de programmation pluriannuelle « grand âge » dotée de 0,5 à 1 point de PIB supplémentaire, pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et demain,
- **Une ré-humanisation de tous les services publics.**

## **Rassemblements**



**Alençon : 10h30 devant la Préfecture**

**Argentan : 17h00 Place de la Mairie**

**Flers : 17h00 Place du marché**

**L'Aigle : 17h30 Place de la Poste**